

MON PROJET DE TRAVAUX EN 9 ÉTAPES

1

JE M'ENREGISTRE EN LIGNE SUR
« MON PROJET ANAH »

inCité me contacte par mail pour compléter ma demande.

2

JE RENVOIE LES PIÈCES
COMPLÉMENTAIRES A INCITÉ

J'envoie les pièces déjà en ma possession (devis, attestations diverses) et je précise ma demande à inCité en complétant la fiche Mon projet et moi.

3

J'AI RENDEZ-VOUS CHEZ MOI AVEC MON
INTERLOCUTEUR INCITÉ

Je prépare ce rendez-vous en réunissant toutes les pièces qu'inCité m'a demandé de rassembler : devis et pièces complémentaires.

4

JE VALIDE MON DOSSIER
FINALISÉ PAR INCITÉ SUR
« MON PROJET ANAH »

inCité constitue et finalise mon dossier sur les aspects techniques (devis définitifs) et financiers : équilibre subventions/reste à charge, recherche d'autres financeurs. Je valide le plan de financement final préparé par inCité. Mon dossier étant prêt, je le valide sur le service en ligne pour qu'il soit instruit par l'ANAH.

5

J'ATTENDS LA VALIDATION DE
MON DOSSIER PAR L'ANAH

L'ANAH m'envoie un e-mail m'indiquant que mon dossier de demande de subvention à été accordé. inCité m'envoie par e-mail le « Guide du bénéficiaire » m'indiquant la marche à suivre, étape par étape.

6

JE FAIS UNE DEMANDE D'AVANCE
AUPRÈS DES FINANCEURS

L'agrément de l'ANAH obtenu, j'ai le feu vert ! Avec l'aide d'inCité, je peux faire une demande d'avance sur subvention pour initier les travaux.

7

JE FAIS INTERVENIR LES ARTISANS POUR
RÉALISER LES TRAVAUX

L'avance sur subvention étant acceptée, je prépare et organise l'intervention des artisans dans mon logement et gère l'évolution du chantier.

8

UNE VISITE A LIEU CHEZ MOI AVEC
MON INTERLOCUTEUR INCITÉ

Les travaux achevés, je réunis les pièces nécessaires à la demande de paiement et contacte inCité pour faire une « visite de fin de travaux ». Cela permet à inCité de transmettre les pièces pour le déblocage des subventions.

9

JE RECOIS LE SOLDE DES SUBVENTIONS
MON DOSSIER EST CLOS

Le reste des subventions est débloqué, ce qui solde mon dossier. Je profite de mon logement rénové !

A tout instant, je peux suivre l'état de mon dossier en me connectant sur le service en ligne de l'ANAH : www.monprojet.anah.gouv.fr